

GRILLE DE SELECTION DU YORKSHIRE TERRIER ET BIEWER TERRIER



CENTRALE
CANINE

TB = Très Bon

EXC = Excellent

CI = Classe Intermédiaire

CO = Classe Ouverte

CT = Classe Travail

CCH = Classe Champion

SPE = Spéciale de race

RE = Régionale d'élevage

NE = Nationale d'élevage

CHPT = Championnat de France

TAN = Test d'aptitude naturelle organisé par le club de race

Adoptée par la Commission Elevage de la SCC le : 18 MARS 2022

Approuvée par le Comité de la SCC le : 28 Juillet 2022

1 point / 6	2 points / 6	3 points / 6	4 points / 6	5 points / 6	6 Points
			RECOMMANDE	ELITE B	ELITE A
CONFIRME	Sujet CONFIRME + EXC en SPE, NE ou CHPT (EXC à partir de 12 mois pour la CJ, un TB accepté de 9 mois à 12 mois -1j) + TAN + Pedigree complet + Identification génétique	Sujet CONFIRME + 2 EXC en CI, CO ou CCH en SPE, NE ou CHPT sous 2 juges différents + TAN + Indemne de la maladie de LEGG-PERTHES-CALVE + Pedigree complet + Indemne de luxation de la rotule ou stade 1 + Identification génétique	Sujet CONFIRME + 1 EXC en NE ou CHPT 2 EXC en spéciale de race 1 EXC en RE En CI, CO, CCH (dont 1 seul EXC accepté en CCH) Sous 3 juges différents + TAN + Indemne de la maladie de LEGG-PERTHES-CALVE + Indemne de luxation de la rotule ou stade 1 Identification génétique + Pedigree complet	Sujet CONFIRME ayant produit en 1 ^{ère} génération : génération : Mâle : 4 descendants cotés 3 points avec 2 lices minimum Femelle : 4 descendants Cotés 3 points en 2 portées minimum + Compatibilité génétique avec ses descendants	Sujet RECOMMANDE ayant produit en 1 ^{ère} génération : Mâle : 4 descendants cotés 3 points avec 2 lices minimum Femelle : 4 descendants cotés 3 points en 2 portées minimum + Compatibilité génétique avec ses descendants

NB : Pour tous les sujets qui obtiennent une cotation de 2 à 4 ou un titre de champion pour lesquels l'identification génétique est requise, l'empreinte doit être enregistrée dans la base de données SCC.

Pour tous les sujets qui obtiennent une cotation 5 ou 6, la compatibilité de filiation des descendants doit être enregistrée dans la base de données de la SCC ainsi que l'empreinte ADN du sujet.

Le sujet doit être âgé de + 15 mois au jour de l'examen vétérinaire (maladie Legg Perthes Calve et indemne luxation de la rotule ou stade 1)

